

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ÉTHIQUE			
Code	PAKI1M77KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "ÉTHIQUE" cherche à sensibiliser les étudiants à la complexité des questions éthiques et bioéthiques en les amenant à endosser des points de vue particuliers, tels que celui du patient, de sa famille, du kinésithérapeute ou des autres membres de l'équipe médicale et paramédicale.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant est capable, seul :

1. de prendre en compte de façon critique et réfléchie les dimensions éthiques de sa profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAKI1M77KINA Ethique 14 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKI1M77KINA Ethique 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la $\frac{1}{2}$ unité près.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Master en kinésithérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ethique			
Code	16_PAKI1M77KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Consacrée principalement à des questions de bioéthique, cette activité d'apprentissage se propose de sensibiliser les étudiants à la complexité de ces questions au lieu de leur imposer des réponses toutes faites. Aussi s'attache-t-elle à leur donner la parole, autant que faire se peut, par le biais d'activités consacrées chaque fois à une thématique particulière (choisie par les étudiants) et animées par les étudiants eux-mêmes, au cours desquelles il leur est demandé d'«endosser» un point de vue particulier (par ex.: celui du patient, de sa famille, du kinésithérapeute ou des autres membres de l'équipe médicale ou paramédicale).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement «ETHIQUE».

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

- (2.1) Respecter la déontologie propre à la profession
- (2.2) Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chap. I : La procréation humaine (la procréation médicalement assistée ; le problème des embryons surnuméraires ; l'avortement ; le clonage humain reproductif).

Chap. II : Le corps humain (transplantation d'organes ; expérimentations sur l'être humaine).

Chap. III : Le vieillir et le mourir (L'euthanasie ; l'acharnement thérapeutique).

Chap. IV : La vie peut-elle être qualitativement appréciée ? Peut-elle être jugée préjudiciable ?

Démarches d'apprentissage

Dans la mesure du possible, il est proposé aux étudiant(e)s de prendre en charge eux-mêmes la majeure partie de cette Activité d'Apprentissage par le biais d'un «jeu de rôles» qui les amène à traiter, une heure durant, d'une problématique éthique de leur choix sous une forme qui est laissée à leur discrétion (débat, scénettes, jeu de marionnettes, reportages...).

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant(e)s ayant assumé une heure de cette Activité d'Apprentissage (si cela a été possible) sont susceptibles de bénéficier d'un bonus pouvant aller jusqu'à un maximum de 3 points et qui est à faire valoir lors de l'examen. Pour pouvoir participer à une telle animation et éventuellement bénéficier d'un tel bonus, l'étudiant(e) doit impérativement être présent lors de ladite animation. Ce bonus, non récupérable, sera reporté d'une session à l'autre

au cours d'une même année académique.

Sources et références

La santé face aux droits de l'homme, à l'éthique et aux morales: 120 cas pratiques, par le réseau européen de coopération scientifique «Médecine et droits de l'homme» de la Fédération européenne des réseaux scientifiques, Strasbourg, Editions du Conseil de l'Europe, 1996, 500 p.

Nouvelle encyclopédie de bioéthique: médecine, environnement, biotechnologie, sous la direction de Gilbert HOTTOIS et de Jean-Noël MISSA avec la collaboration de Marie-Geneviève PINSART et de Pascal CHABOT, Bruxelles, De Boeck Université, 2001, 992 p.

Odile PAYCHENG – Stéphane SZERMAN : A la rencontre de l'éthique: guide pratique des textes de référence: les fondements du questionnaire éthique dans le domaine de la santé, 2e édition revue et augmentée, (s.1), Editions Heures de France, 2006, 384 p. (Ethique)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement, d'une part, sa capacité à se rendre compte de la complexité des problèmes éthiques et de la multiplicité des points de vue possibles et, d'autre part, son aptitude à argumenter ses positions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).